

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **12 décembre 2011**

Délibération n° 2011-2623

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Présentation du rapport des mandataires - Société d'économie mixte Lyon parc auto - Exercice 2010

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur Chabrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 décembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 décembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Louis, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Crédoz), MM. Daclin (pouvoir à M. Muet), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Réale), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Bousson (pouvoir à M. Grivel), Flaconnèche (pouvoir à M. Kabalo), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Le Bouhart (pouvoir à M. Balme), Lebuhotel (pouvoir à M. Serres), Longueval (pouvoir à M. Ferraro), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mme Pesson (pouvoir à M. Chabrier), MM. Pili (pouvoir à M. Lambert), Roche (pouvoir à M. David G.), Rudigoz, Thivillier (pouvoir à M. Millet), Turcas (pouvoir à M. Calvel), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian).

Absents non excusés : M. Guimet.

Séance publique du 12 décembre 2011

Délibération n° 2011-2623

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Présentation du rapport des mandataires - Société d'économie mixte Lyon parc auto - Exercice 2010**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La société d'économie mixte Lyon parc auto (SEM LPA) a pour objet l'étude, la construction et la gestion de toutes les formes de stationnement.

L'article L 1524-5 alinéa 14 du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte.

Le document présenté au Conseil de communauté reprend le bilan d'activités de l'exercice 2010 approuvé par le conseil d'administration de la société.

Au titre de cet exercice, les représentants de la Communauté urbaine de Lyon au sein du conseil d'administration de la société étaient madame Nadine Gelas et messieurs Pierre Abadie, Roland Bernard et François Turcas.

Pour pouvoir apprécier les résultats de l'année 2010, il paraît utile de les présenter dans un contexte rétrospectif portant sur 3 exercices :

	2008 (en k€)	2009 (en k€)	2010 (en k€)	Tendance 2009-2010
capital social	6 253			
participation publique	61,84 %			
<i>dont communautaire</i>	30,69 %			
produits société	47 851	49 722	53 314	↗
<i>dont chiffre d'affaires</i>	45 822	48 816	51 879	↗
charges société	50 290	50 315	50 899	↗
<i>dont impôt sur les sociétés (IS)</i>	-	-	-	
résultat net	- 2 438	- 592	2 415	↗

capacité d'autofinancement	19 413	14 432	17 484	↗
capitaux propres	29 853	27 493	29 884	↗

L'exercice 2010 s'achève sur un résultat bénéficiaire de + 2 415 k€, supérieur aux prévisions budgétaires de la société (impact résultat + 1,4 M€).

Les charges d'exploitation étant stables, l'évolution du résultat s'explique principalement du fait de la progression du chiffre d'affaires directement liée à la montée en puissance de l'activité des parcs récemment mis en service.

En 2010, la fréquentation dans les parcs augmente de 2 % (7 064 000 passages contre 6 963 000 passages en 2009).

L'augmentation du résultat net 2010 se traduit par une hausse de la capacité d'autofinancement de + 3 M€, suffisante pour faire face à l'endettement actuel de la société, établi à 160 M€ au terme de l'exercice.

Il est proposé au Conseil de communauté d'examiner le rapport pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de Lyon parc auto au titre de l'exercice 2010.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2011.